

## Vincent Garel, président du CRTL Occitanie

Le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs, déployé sur deux sites (Toulouse et Montpellier), a pour mission de développer l'économie touristique régionale, en accompagnant notamment les entreprises du secteur. L'objectif ? Positionner l'Occitanie comme une destination de vacances incontournable.

**Longtemps, le lieu de vie a été un choix économique : nous habitons forcément à proximité du lieu de travail. Depuis plusieurs années, nombreux sont ceux qui sélectionnent leur lieu de vie pour leur bien-être, avec de nouveaux critères : un air de vacances, des paysages exceptionnels, des espaces végétalisés, des offres de loisirs, services et transports...**

La crise sanitaire souligne bien ces nouveaux souhaits. Pour rester attractifs, les territoires ont donc tout intérêt à se structurer pour proposer une offre satisfaisante pour les habitants comme pour les touristes. En Occitanie, nous avons fait le choix d'animer le label "Villes et Villages Fleuris" comme un véritable collectif de 223 communes, en partenariat avec cinq structures expertes sur, a minima, une des thématiques du label. Cette organisation unique en France permet d'aborder le label comme une démarche de progrès pour accompagner les communes dans l'amélioration de leur cadre de vie. Notre jury régional a toute son importance car il est composé d'experts, professionnels, élus et techniciens de communes labellisées, qui apportent une vision sensible et des conseils très concrets aux communes pour engager leurs efforts.

**Intégrer le label, c'est donc rejoindre un réseau : réfléchir ensemble aux difficultés et s'inspirer d'autres communes toute l'année à travers notre programme d'accompagnement.**

Clé de voûte de notre organisation, celui-ci invite les communes à structurer leur projet municipal en cohérence avec les enjeux climatiques et sociétaux actuels. La convivialité et l'entraide sont donc deux valeurs fortes de notre réseau, un peu notre recette magique ! Nous avons à cœur d'accompagner les communes sous le signe de la solidarité et de l'intelligence collective, en proposant des temps d'échanges en pair à pair et en produisant des ressources issues

de l'expertise des communes et de nos partenaires. Nous sommes chanceux de pouvoir nous appuyer sur un réseau très impliqué et généreux, que nous valorisons sur nos supports de communication, ainsi qu'auprès de nos réseaux professionnels et du grand public.

**La préservation du patrimoine, l'intégration du paysage et l'identité locale sont autant de thématiques abordées conjointement par la grille d'évaluation du CNVVF.**

Cette dernière évalue sensiblement le cadre de vie d'une commune, avec une approche humaine, des retours d'expérience et des préconisations techniques. Dans le cadre de cette démarche de progrès, nous apportons des conseils d'orientation en lien avec les CAUE (architecture, paysagisme, aménagement) ou encore la FREDON Occitanie (santé du végétal), deux de nos partenaires. Nous relayons aussi les ressources de structures comme l'Agence Régionale de la Biodiversité.

Le label VVF s'insère dans un plan d'action plus ambitieux parmi d'autres démarches de progrès proposées par le CRTL, pour encourager un tourisme durable, respectueux de l'environnement et des populations : l'AMI Offices de Tourisme et des Mobilités (OTM) et l'AMI Green Destinations. La première porte sur le renforcement des missions historiques des offices de tourisme pour devenir des OTM. Elle est menée en partenariat étroit avec l'ADEME, Atout France et la Région Occitanie. À noter que 16 offices de tourisme travaillent jusqu'en avril 2025 sur trois sujets liés à la thématique "mobilité" :

- informer les acteurs du territoire sur l'ensemble des offres régionales de mobilité (tous modes confondus) ;
- promouvoir des solutions alternatives à la voiture thermique ;
- mettre à disposition des services de mobilités bas carbone en lien avec les actions de la collectivité.

La seconde, axée sur un label de destination durable (avec 75 critères dont 5 sur "Nature et Paysages"), est réalisée



Vincent Garel, président du CRTL Occitanie, conseiller régional et maire d'Aiguefonde.

en partenariat avec l'AFDAS, l'ADEME, la Région Occitanie et ADN Tourisme. Elle vise à aider 15 territoires d'Occitanie jusqu'en janvier 2025 à :

- engager les destinations dans leur transition vers un tourisme durable et dans la transformation de leurs activités socioprofessionnelles ;
- faciliter l'obtention du label Green Destinations pour les destinations participantes et obtenir, à terme, la labellisation à l'échelle régionale (qui en ferait la première Région d'Europe à être labellisée) ;
- identifier les nouveaux besoins en compétences des OGD (Organismes de Gestion des Destinations) d'Occitanie afin d'adapter le programme de formation régional (PRF).

**Depuis 2020, le CRTL d'Occitanie oriente toutes ses actions dans une logique de tourisme durable. Il adopte une approche résolument partenariale afin d'accompagner la transformation de l'économie touristique, en conformité avec nos engagements dans le cadre du Green New Deal/Pacte Vert.** Par exemple : l'organisation d'événements tels que la Rencontre professionnelle du Tourisme durable ou les Journées partenariales des Activités de Pleine Nature, l'accompagnement des étudiants en tourisme, le référencement des diverses structures touristiques sur les sites internet de la Région, le déploiement d'outils de communication, l'aide au financement de projets (Opérateurs de Compétences)...

**Nous pouvons évoquer plus particulièrement l'Occitanie Rail Tour (ORT) qui relie les territoires et permet de maintenir en activité certaines lignes à fort potentiel touristique, rouvrir certaines**

**lignes (par exemple, la ligne de la rive droite du Rhône) et conforter la position de leadership de la région Occitanie en matière de développement durable.** Ce projet symbolise le "tourisme ferroviaire" dans notre région, à la fois responsable, inclusif et durable, pour visiter le territoire en trains et en cars (nouveauté 2024), tout en limitant son empreinte carbone. D'ailleurs, le Pass Occitanie Rail Tour permet de voyager à partir de 10 euros par jour et par personne en illimité dans toute la région, une offre particulièrement intéressante pour le grand public comme les professionnels, qui bénéficient indirectement de ces flux de mobilité régionaux.

**Le CRTL, dans son rôle d'organisme de formation, propose tout un panel de formations au tourisme durable par métiers (notamment grâce à l'outil LOCO, labellisé Qualiopi).**

De plus, des outils pour la sensibilisation sont mis à disposition, au travers d'un site professionnel dédié au tourisme durable

avec de l'auto-formation, des pistes d'actions pour mieux intégrer les enjeux et modifier les pratiques, ou encore des webinaires, un agenda regroupant les événements... Nous accompagnons les institutionnels du tourisme dans leur transformation au travers de démarches de type RSO et des labels, mais aussi les entreprises par la mise en réseau (visites d'entreprises, rencontres par filières...). Notre promotion et notre communication sont orientées vers la mobilité douce et décarbonée, les marchés de proximité, les produits de saison... Pour conclure, il faut noter que toutes ces actions sont possibles grâce aux partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire : les collectivités, associations, fédérations professionnelles, l'ADEME, la Région Occitanie, l'AREC, les CCI...

1/2